

## APPEL A CANDIDATURE

### ANIMATEUR EN ACCUEIL DE LOISIRS H/F

La communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre recrute des animateurs / animatrices pour ses accueils de loisirs pour l'année scolaire 2025-2026.

Le temps de travail s'organise de lundi au vendredi autour de quatre moments :

- Temps périscolaire du matin à l'ALSH (avant l'école)
- Temps méridien à l'école (durant la restauration scolaire)
- Temps périscolaire du soir à l'ALSH (après l'école)
- Temps extra-scolaire à l'ALSH (mercredi et vacances scolaires).

Sous l'autorité directe du directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), vous aurez pour mission :

- Accueillir les enfants,
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant à tout moment (trajets, activités sorties...),
- Proposer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique,
- Proposer, organiser, animer et planifier des activités diverses et adaptées aux différents temps d'accueil et aux différents publics : manuelles, sportives, culturelles...,
- Concourir à l'éducation de l'enfant : ses besoins, ses attentes et contribuer à y répondre,
- Respecter le rythme de l'enfant,
- Accueillir et informer les familles sur la journée de l'enfant.

Sous la responsabilité de la municipalité (pour les temps de mise à disposition), vous aurez pour mission d'encadrer les enfants bénéficiant du service de restauration scolaire en veillant à :

- leur sécurité, y compris pendant les temps de trajet,
- leur hygiène,
- leur éducation alimentaire,
- l'écoute de leurs besoins et souhaits,
- le respect de la discipline et du fonctionnement.

## **COMPETENCES:**

**SAVOIRS** : BAFA ou équivalent souhaité

### **SAVOIRS-FAIRE**

- Connaissance des besoins de l'enfant,
- Connaissances exigées des dispositions légales et réglementaires applicables au domaine de l'animation,
- Capacité à concevoir, organiser, rédiger et évaluer des projets.

### **SAVOIRS-ÊTRE**

- Faire preuve d'initiative et être force de proposition,
- Discrétion, qualités relationnelles avec les familles et les collègues,
- Capacité à travailler en équipe, à transmettre,
- Polyvalence, capacités d'adaptation,
- Autonomie.

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- Contrat de travail à durée déterminée de temps complet (35 heures par semaine) jusqu'à temps incomplet (6 heures par semaine). Le temps de travail est annualisé. Le contrat de travail sera engagé du 1<sup>er</sup> septembre 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 dans un premier temps. Un renouvellement est possible jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Horaires de travail : horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de services et décalés selon les besoins :
  - Travail du lundi, mardi, jeudi et vendredi :
    - Périscolaire du matin entre 7h00 et 9h00, selon les accueils de loisirs.
    - Temps méridien : entre 11h30 et 14h00 selon les communes
    - Périscolaire du soir : entre 16h00 et 19h00 selon les accueils de loisirs.
  - Travail durant les mercredis et les vacances scolaires : journée complète entre 7h30 et 18h30.
- Possibilité d'intervention en fonction des périodes sur une autre structure ALSH de la Communauté de Communes. Pas de télétravail possible.
- Tickets Restaurant.
- Salaire: sur une base catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, filière animation. Le salaire est proposé à partir de 1898.07 € brut mensuel (montant pour un temps de travail à temps complet).

Pour plus de renseignements concernant le poste, vous pouvez contacter le service recrutement au 02 47 34 29 00 ou par mail : [recrutement@tourainevalleedelindre.fr](mailto:recrutement@tourainevalleedelindre.fr)

Lettre de candidature et CV par courrier à transmettre à :

Monsieur Eric LOIZON  
Président de Touraine Vallée de l'Indre  
6, place Antoine de Saint-Exupéry  
Z.A. ISOPARC  
37250 SORIGNY  
Ou par mail à : [rh@tourainevalleedelindre.fr](mailto:rh@tourainevalleedelindre.fr)